



Devenez mécène 2026 du festival

Les Moments Musicaux du Tarn

Le festival ne peut exister sans soutiens : financier ou matériel, public ou privé.

Un grand merci à tous !

Grâce à la loi du 1er août 2003 relative au mécénat culturel, vous pouvez aider le festival, sans pour autant vous ruiner !

En effet, vous bénéficierez **d'une réduction d'impôt égale à 60% (pour un professionnel) ou 66 % (pour un particulier)** du montant de votre don, grâce au reçu fiscal que nous vous établirons. Et nous vous offrirons **en contrepartie une ou plusieurs places de concert** à utiliser durant le festival.

Voir le coût final de votre don page suivante.

////////////////////////////////////

Je souhaite devenir mécène du festival

et je fais un don de €

En chèque En espèces (cocher l'option retenue)

M. ou Mme

Adresse postale :

.....

Courriel :

Ou Raison sociale

Adresse postale :

.....

SIRET :

Fait à Le Signature :

////////////////////////////////////

Merci d'envoyer votre bulletin de don accompagné de votre chèque à l'adresse ci-dessous

Association Chambre avec Vues
3 Quai des Escoussières - 81800 RABASTENS

Coût final de votre don en Mécénat 2026
Après réduction d'impôt et contrepartie concerts

		COUT FINAL		
Don en €	Contreparties offertes par Les Moments Musicaux du Tarn		Pour un particulier	Pour un Professionnel
	Nature	Valeur		
30 €			10,20 €	12,00 €
40 €			13,60 €	16,00 €
50 €			17,00 €	20,00 €
70 €	1 place de concert	16 €	7,80 €	12,00 €
80 €	1 place de concert	16 €	11,20 €	16,00 €
100 €	1 place de concert	16 €	18,00 €	24,00 €
130 €	2 places de concert	32 €	12,20 €	20,00 €
150 €	2 places de concert	32 €	19,00 €	28,00 €
180 €	2 places de concert	32 €	29,20 €	40,00 €
200 €	3 places de concert	48 €	20,00 €	32,00 €
250 €	3 places de concert	48 €	37,00 €	52,00 €
300 €	4 places de concert	64 €	38,00 €	56,00 €
350 €	4 places de concert	64 €	55,00 €	76,00 €